

Edito



Nouveauté

Point sur l'agrément



Au moment où sort ce nouveau numéro de Collect'Info, SCRELEC est dans l'attente de son agrément en tant qu'éco-organisme, la commission d'agrément – composée d'associations de consommateurs, de protection de la nature, de différentes fédérations professionnelles et des Ministères concernés – n'ayant en effet pas encore statué. Pour SCRELEC, qui est actuellement un organisme sous convention, l'octroi de cet agrément, d'une durée de six ans, impliquerait plusieurs changements notables comme par exemple : contrôles réguliers de l'activité, rapports remis tous les six mois à la commission... Par ailleurs, des objectifs précis sont assignés. Ces procédures particulièrement rigoureuses prévoient aussi que si l'éco-organisme en question manque à ses obligations, son agrément puisse être remis en cause au bout de trois ans.

Au moment où SCRELEC cherche à être agréé en qualité d'éco-organisme, il est indispensable d'augmenter à la fois notre efficacité et notre notoriété. L'une n'allant pas sans l'autre, voilà pourquoi, cet été, nous avons créé une nouvelle génération de borne de collecte : plus visible et plus pratique, le « Batritube », qui est voué à connaître un développement rapide. Pour accélérer encore son implantation et l'efficacité d'accroissement de la collecte, SCRELEC va recruter trois nouveaux délégués commerciaux à l'horizon de 2011. Leur mission sera double : renforcer les échanges entre SCRELEC et les points de collecte bien sûr, mais aussi répondre précisément aux besoins de chacun. Car nous savons bien que plus les contacts sont personnalisés, plus l'installation et le fonctionnement de nos outils sont efficaces.

Partant du principe que la sensibilisation à notre activité se fait à la source, nous avons lancé voici plus d'un an le Pack Ecole Batribox. Son audience va bien au-delà de la seule rentrée scolaire. En effet, aujourd'hui, plus de 2000 établissements nous ont contactés. Et ce n'est pas fini ! Sur le même principe, nous allons bientôt lancer le Pack Entreprise Batribox. Sensibiliser, encore et toujours plus, c'est une mission prioritaire chez SCRELEC.

Jacques David
Directeur de SCRELEC

À la mi-octobre 2009, SCRELEC affiche une hausse de collecte de **35%** par rapport à 2008.

Soit un chiffre qui dépasse ses obligations en matière de collecte.

Le nouveau décret : des impacts pour nos adhérents



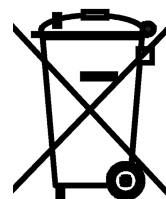
En septembre dernier, un nouveau décret* a été publié concernant la mise sur le marché des piles et accumulateurs et leur élimination après usage, entraînant une modification du Code de l'Environnement. Plusieurs points importants méritent d'être signalés :

- Tout d'abord, les Eco-Organismes doivent être agréés pour 6 ans, agrément passant par une commission à voie consultative.
- Le décret définit un nouveau périmètre d'activité des Eco-Organismes en ne classant plus les usages en « ménages » et « professionnels » mais en « portables » (qui représentent le nouveau périmètre) et « industriels ».
- Tous les metteurs sur le marché doivent être enregistrés auprès de l'ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. S'ils adhèrent à un Eco-Organisme agréé c'est ce dernier qui se charge de cette déclaration.

- Ils doivent, comme par le passé, déclarer les quantités mises annuellement sur le marché.
- En plus des marquages usuels, doit être marqué la capacité de la pile ou de la batterie.
- L'usage du cadmium est désormais interdit dans la fabrication des piles et accumulateurs. Il est publié une liste d'usages exemptés, liste révisable en 2010.
- Des objectifs de collecte sont fixés, a minima : 25% en 2012 et 45% en 2016.
- Le décret introduit pour les centres de traitement la notion d'« efficacité du recyclage » :
 - 65% pour les accumulateurs au Plomb
 - 75% pour les accumulateurs Nickel-Cadmium
 - 50 % pour les autres couples électrochimiques

La méthode de calcul doit être définie au plus tard en mars 2010.

*Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 / NOR DEVP0907756D



Adieu la demi-lune sur pied, bonjour le « Batritube » : la nouvelle borne de collecte de SCRELEC vient de faire son apparition. Les couleurs sont intactes, toujours le jaune et le vert avec un message clair « Piles et batteries, ça rime avec tri » pour une efficacité avérée.

Quant à la flèche consigne (« Vous pouvez les déposer ici »), elle est toujours présente pour guider l'utilisateur dans sa démarche.

Et bien sûr, un confort d'utilisation maintenu : outre une fente pour les piles, un couvercle est prévu pour les batteries plus volumineuses.

Le « Batritube » : coup de projecteur sur le nouvel outil de collecte créé par SCRELEC

L'évolution du « Batritube » répond aux demandes des points de collecte et à la volonté de SCRELEC d'être toujours plus attentif et efficace.

Le « Batritube » est avant tout plus pratique, bénéficiant en particulier d'une contenance nettement plus importante : 20 à 25 kilos, contre 5 à 6 kilos pour la demi-lune.

Du côté des innovations, c'est le système du « 1 pour 1 » : la contenance d'un « Batritube » équivalant à un carton d'enlèvement plein de piles et batteries usagées.

A signaler aussi, un système de vidage muni d'une trappe coulissante qui en assure la simplicité, et pour offrir une sécurité optimale notamment aux établissements scolaires, un cadenas peut également être ajouté pour bloquer cette trappe coulissante.

Une robustesse accrue figure également au menu, via un tube solide et une stabilité de l'ensemble renforcée.

Pour permettre au point de collecte de personnaliser son « Batritube », il leur est possible d'afficher leur logo, en apposant par exemple un sticker sur le film intérieur. En outre, ce dernier peut être changé en un seul geste s'il est sale ou détérioré.

3 questions à...

Jean-Paul Tacite

(délégué commercial chez SCRELEC)



Stéphane Agniel

(gérant-associé d'Ecologik Buro)



En quoi consiste exactement votre rôle ?

Il y a plusieurs volets. Il s'agit en particulier de faire la tournée des points de collecte, et de s'assurer que la collecte et que les enlèvements sont effectués dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons évidemment pas être présents en permanence, mais après une ou deux visites, le processus est souvent bien balisé. Il s'agit aussi de sensibiliser les différents acteurs à notre activité : pour cela, nous disposons de documentations que nous remettons à chacun. Pour ma part, je travaille sur Paris et la région parisienne, ce qui représente déjà une zone de grande envergure.

Etes-vous bien reçu dans les différents magasins cibles ?

Oui, d'autant mieux que nous donnons une large place à la pédagogie. Nous ne cherchons pas à imposer telle ou telle chose, mais bien à expliquer pourquoi c'est important que nos équipements soient bien visibles. Dans la mesure où nos interlocuteurs dans les magasins changent régulièrement, cette dimension pédagogique est absolument incontournable. Insister sur le message lui donne de meilleures chances d'être entendu. Rien ne remplace ce travail de terrain ! En repassant régulièrement, nous aidons le point de collecte à maintenir une bonne visibilité des bornes de collecte dans l'intérêt du consommateur.

Diriez-vous que la sensibilisation à la collecte augmente de manière significative ?

Notre activité dispose de plus en plus de résonance. Nous le constatons régulièrement dans les magasins : non seulement, concrètement, la collecte va crescendo, mais les professionnels se montrent de plus en plus intéressés par cette problématique. Ils savent bien qu'elle s'inscrit dans une perspective de développement durable et combien cette problématique ne peut plus être ignorée.



Comment est né Ecologik Buro ? Et comment des liens ont-ils été tissés avec SCRELEC ?

En 2007, avec deux autres associés, nous avons la volonté de créer notre propre entreprise. Après un tour d'horizon complet, nous avons eu l'idée de nous tourner vers les déchets administratifs - papiers, cartouches d'encre, DVD... - et d'en assurer la collecte auprès de toutes les entreprises intéressées. En l'occurrence, notre société est basée à Alès, dans le Gard, mais son périmètre d'intervention englobe toute la France. Le partenariat avec SCRELEC a été conclu un peu plus tard. Il fonctionne de la manière suivante : tous les salariés de notre réseau d'entreprises peuvent apporter leurs piles usagées, qui sont ensuite livrées à SCRELEC. Ce partenariat se révèle aujourd'hui suffisamment efficace pour que nous collections environ 1,5 tonne de piles par mois.

En marge des entreprises, Ecologik Buro travaille aussi avec SCRELEC dans le cadre des établissements scolaires...

Entre décembre 2008 et juin 2009, nous avons constitué un réseau de collecte de piles usagées dans pas moins d'une vingtaine d'écoles de la communauté urbaine d'Alès. Grâce à SCRELEC, nous avons bénéficié de l'outil de documentation qui permet de sensibiliser à la fois les élèves et les enseignants. Il s'agit d'un atout indéniable. L'expérience se révèle prometteuse, même si d'un établissement à l'autre, c'est souvent la motivation des professeurs qui fait la différence. Certains sont très sensibilisés par le réflexe de recyclage, d'autres un peu moins. En attendant, les piles usagées n'ont plus de secrets pour les élèves.

Parallèlement, Ecologik Buro prétend au statut d'entreprise citoyenne...

De quoi s'agit-il exactement ? Nous sommes membres - comme une centaine d'entreprises françaises - du Club 1% pour la planète. Concrètement, chaque année, Ecologik Buro verse 1% de son chiffre d'affaires à l'une des associations de protection de l'environnement recensées par ce club. Dans notre cas, il s'agit sans doute d'une contribution modeste, mais elle a le mérite d'exister. Au passage, il faut souligner que les entreprises devraient être beaucoup plus nombreuses à rallier le Club 1% pour la planète.



Flash Info SCRELEC

PACK ECOLE BATRIBOX : sensibiliser les enseignants et les élèves

Plus d'un an après son lancement, le concept **Pack Ecole Batribox**, qui cherche à sensibiliser les enseignants et les élèves, rencontre un vrai succès ! Pour maintenir cette dynamique, **SCRELEC** a réalisé un nouveau publi-rédactionnel. Sa diffusion dans divers supports de la presse professionnelle de l'éducation a démarré le 1^{er} septembre dernier et se poursuivra jusqu'au printemps 2010, par vagues successives. En tout, quelques 2 000 formulaires de contact ont déjà été reçus (dont près de 400 depuis la rentrée). Soit une campagne de grande ampleur qui a permis à ce jour l'équipement de plus de 1 200 établissements scolaires.

PUBLI-INFO

Alliez éducation et protection de l'environnement grâce au Pack Ecole Batribox !

Le programme de sensibilisation et de collecte des piles et batteries usagées de SCRELEC équipe déjà plus de 1 000 établissements scolaires.

Financé par les producteurs, premiers importateurs ou vendeurs au détail de distributeurs, de piles et batteries, SCRELEC est un éco-organisme conventionné par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des piles et des batteries usagées.

Avec le Pack Ecole Batribox, SCRELEC a la volonté de mobiliser l'ensemble des établissements scolaires du Programme, de la maternelle au lycée et de rassembler ainsi l'ensemble des piles usagées du nord de l'Europe.

En Belgique, en Allemagne et en Autriche une pile usagée sur quatre est collectée par le biais des écoles.

Diffusion des bonnes pratiques environnementales
Ce programme complet de sensibilisation et de collecte est gratuitement à disposition de tous les établissements scolaires qui en font la demande, incluant des élèves à adapter les bonnes pratiques de gestion des déchets.

Lancement 2009 Le Pack Ecole Batribox a été distribué et déjà rapporté à 360 000 élèves d'âge correspondant pour la protection de l'environnement au sein de leur établissement avec un geste simple.

Savez-vous que chaque ménage français stocke chez lui en moyenne 25 kg de piles et batteries usagées ?

Les élèves jouent le jeu
Les résultats de la première année sont très encourageants car plus de 20 000 kilos de piles et de batteries ont été collectés dans le programme de collecte et de traitement « Batribox - Eco-Recycle ».

Le recyclage des métaux compose les piles et batteries participe à la préservation de nos ressources.

Comment devenir éco-acteur en quelques clics ?
Le Pack Ecole Batribox est destiné à tous les enseignants et aux établissements qui souhaitent faire bénéficier leurs élèves d'une démarche de sensibilisation efficace.

Le programme de sensibilisation

- Un poster pour honorer sur les différentes étapes de la fabrication des piles et batteries usagées et des affiches de signalisation.
- Un DVD pour servir de support à la sensibilisation des élèves.
- Des diapositives d'information.
- Un quiz interactif, développé par nos partenaires éducatifs, DIF, sciences et français (disponible sur www.batribox.fr).

Le Pack Ecole Batribox se compose ainsi :

- 1 bureau de collecte (sur du bristol A3)
- 2 Cartons d'environnement, 1 sur le thème de la sensibilisation.

Rendez-vous sur www.screlec.fr puis cliquez sur « commander gratuitement votre Pack Ecole Batribox » et laissez vous guider !

Pour en savoir plus : www.screlec.fr
 www.batribox.fr

Dernière minute



Dans le cadre de sa récente adhésion chez **SCRELEC**, la chaîne de magasins **BABOU** (enseigne spécialisée en textile, décoration, ameublement... à prix discount) bénéficie désormais d'une prestation de collecte des piles et accumulateurs usagés au sein de ses 75 points de vente en France. Bienvenue à eux !



Grâce au partenariat mis en place récemment entre le Groupe **INTERSPORT** (550 points de vente) et **SCRELEC**, les magasins de l'enseigne ont désormais la possibilité de s'équiper facilement en outils de collecte et de sensibilisation à la collecte des piles et accumulateurs usagés. En quelques mois, une quarantaine de magasins à déjà rejoint le réseau **BATRIBOX** ! Un début encourageant !

Quoi de neuf



SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION

Cité de l'éducation, du jeudi 19 au dimanche 22 novembre 2009, Pavillon 7.2, stand CE 46 (Paris Expo, Porte de Versailles)



POLLUTEC

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 décembre 2009, bâtiment 5A stand L 205 (Paris-Nord Villepinte)

Le chiffre-clé

Plus de 500 000 visiteurs sont attendus cette année, lors du Salon Européen de l'Education qui se tient à Paris, Porte de Versailles.

SCRELEC

Directeur de la Rédaction : Jacques David
8, rue Edouard Naud • 92 130 Issy-les-Moulineaux
Site Internet : www.screlec.fr • www.batribox.fr
Tél : 01 41 33 08 40 • Fax : 01 41 33 08 41